## L'ajournement

M. Ron Stewart (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, le 5 mars courant, le député de York-Centre (M. Kaplan) a interrogé le solliciteur général (M. MacKay) au sujet de l'enquête interne menée par la GRC sur les circonstances de l'enquête sur M. Hatfield. Il a précisément posé les questions suivantes: premièrement, le rapport est-il prêt? Deuxièmement, s'il ne l'est pas, où en est-il? Troisièmement, quand le solliciteur général pense-t-il le recevoir? Quatrièmement, sera-t-il question également dans ce rapport des allégations faites par le premier ministre Hatfield après que le commissaire Simmonds eut demandé ce rapport; en effet, M. Hatfield aurait déclaré que certains membres de la GRC sont déterminés à avoir sa peau et à renverser son gouvernement.

Aux trois premières questions qui lui ont été posées, le solliciteur général a répondu ceci:

a (1815)

Monsieur le Président, le rapport n'est pas encore prêt. Il est pratiquement terminé; lorsqu'il sera prêt, j'avertirai le député et ses collègues.

Le 7 mars 1985, la GRC nous a signalé que le rapport n'était pas encore prêt, même s'il était presque terminé et qu'il devait être présenté au solliciteur général dès qu'il le serait. C'est pourquoi en réponse aux trois premières questions, le ministre ne peut que répéter ce qu'il a déclaré le 5 mars.

En ce qui concerne la question du député sur la teneur du rapport, d'après nos renseignements, celui-ci porte essentiellement sur la façon dont la GRC a mené l'enquête Hatfield et sur les allégations précises selon lesquelles certains membres de la GRC ont communiqué à la presse des renseignements au sujet de l'enquête. Cependant, le solliciteur général n'a aucune idée de la teneur du rapport et il préfère ne pas spéculer quant aux détails de celui-ci.

Il convient de rappeler que c'est le commissaire de la GRC qui a demandé la tenue de cette enquête interne. Le solliciteur général l'a appuyé dans cette décision, mais il n'a aucunement tenté d'orienter ou d'influencer cette enquête. Comme le sait pertinement le député de York-Centre, la GRC est réputée internationalement pour la méticulosité de ses enquêtes. Le solliciteur général est convaincu que ce haut degré de professionnalisme marquera aussi cette démarche.

En ce qui concerne le renvoi du député aux allégations attribuées au premier ministre Hatfield, le solliciteur général tient à répéter que si le député ou l'un ou l'autre de ses collègues lui fournissent des preuves que la GRC se serait rendue coupable de conduite inconvenante ou illégale, il verra à ce que les mesures appropriées soient immédiatement prises. En l'absence de pareilles preuves, ce serait pour le solliciteur général porter gravement atteinte à la longue et noble histoire de la GRC et au professionnalisme de ses membres travaillant au Nouveau-Brunswick et dans tout le Canada que de donner foi à de vagues allégations.

L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE—L'ADHÉSION ET LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DU CANADA

M. Reg Stackhouse (Scarborough-Ouest): Monsieur le Président, j'ai demandé que le débat d'ajournement porte sur l'UNESCO parce que la participation du Canada à l'Organisation et le sort de cette dernière devraient intéresser au plus haut point tous les Canadiens qui attachent de l'importance aux Nations Unies. Nous avons été sensibilisés ces derniers

temps aux graves problèmes qui affligent l'UNESCO. Nous sommes au courant des réactions de certains de ses pays membres, en particulier les États-Unis et le Royaume-Uni. C'est pourquoi j'ai interrogé le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) afin de savoir si le gouvernement canadien entendait rester membre de l'Organisation et continuer à la soutenir financièrement. Je suis heureux de la réponse que celui-ci m'a donnée. Je me réjouis également qu'il se soit engagé à la Chambre à veiller aux intérêts de l'UNESCO, car cela s'impose absolument. La Chambre et le pays tout entier auraient avantage à ce que la question soit débattue plus souvent en public, ainsi que nous le faisons brièvement cet aprèsmidi.

Le ministre et le gouvernement hésitent, je le sens, à prendre la décision extrême de retirer le Canada de l'UNESCO. Étant donné les pas de géant que cet organisme a accomplis en matière d'alphabétisation dans le monde et pour rehausser le niveau culturel d'un si grand nombre de pays en développement, surtout dnas les premières années de son existence, je partage cette hésitation. Toutefois, vu que l'avenir des Nations Unies elles-mêmes n'est pas assuré, à plus forte raison parce que la viabilité de l'UNESCO est menacée à court terme, cette question revêt encore plus d'importance.

Outre l'annonce faite par les États-Unis qu'ils allaient se retirer de l'Organisation, nous avons entendu, il y a quelques mois, la déclaration que faisait sir Geoffrey Howe, au nom du Royaume-Uni. En faisant le bilan de la politique de son pays envers les Nations Unies, celui-ci a déclaré que l'UNESCO était l'une des organisations que le Royaume-Uni n'estimait pas rentable. Il a également affirmé que celle-ci ne profitait pas non plus aux pays en développement.

L'insatisfaction que l'administration actuelle de l'UNESCO soulève dans l'ensemble serait de deux ordres. Il y a d'abord ses dépenses administratives et budgétaires extravagantes. Ainsi, l'Organisation aurait d'autres préoccupations que celle de relever le niveau de vie du tiers et du quart mondes. Nous entendons par exemple parler du traitement et du niveau de vie très élevés auxquels le directeur général de l'UNESCO s'est habitué, ainsi que du très nombreux personnel administratif de haut rang qui l'entoure. Nous avons appris que l'UNESCO comptait plus d'employés des catégories administratives et de soutien à son siège central à Paris qu'il n'avait de travailleurs sur le terrain partout dans le monde.

• (1820)

En plus du fait que l'UNESCO prend de plus en plus l'allure d'une pyramide inversée parce que la plus grande partie de ses ressources et de son budget sont consacrés à l'administration au siège central, nous ne pouvons manquer d'être impressionnés par les rapports dignes de foi sur les préjugés idéologiques indéfendables qui en sont venus à imprégner les programmes de cet organisme. Sous la direction actuelle d'Amadon Mahtar M'Bow, les programmes de l'UNESCO ont débordé les cadres qui lui avaient été fixés à l'origine. Cet organisme est devenu un instrument plus politique que culturel de l'Organisation des Nations Unies. Il s'est fait le champion de politiques et d'objectifs que ne partagent pas les États membres qui en ont appuyé la création.